
L'ENSEIGNEMENT DE LA PRIERE

PAR
‘ABDULLAH IBN AHMED IBN ‘ALI EL-ZAYD

TRADUIT PAR
ABU AHMED AL-DJAZAÏRI

REVISE PAR
NJKUM YAHYA D.
FOUAD SIRBAL

Publié par
Le bureau de prêche de Rabwah (Riyadh)

www.islamhouse.com

L'islam à la portée de tous !

3^{ème} édition, 2008/1429

© Tous droits de reproduction réservés, sauf pour distribution gratuite sans rien modifier du texte. La mention de la source n'est pas une condition. Les opinions du livre sont celles de leur(s) auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement celles du site ou du traducteur.

Pour toutes questions, suggestions, ou erreurs, veuillez nous contacter à l'adresse suivante ou par le biais de notre site internet :

Office de prêche de Rabwah

P.O Box 29465 - Riyadh 11457

Kingdom of Saudia Arabia

Tel : +966 (0)1-4916065 - 4454900

Fax : +966 (0)1-4970126

Site internet en français :

www.islamhouse.com

www.islamhouse.com

L'islam à la portée de tous !



*Au nom d'Allah,
L'infiniment miséricordieux, le très
miséricordieux*

Préface de la seconde édition

Louange à Allah Seigneur des Univers, Prière et Salut sur le plus noble des prophètes et des messagers : notre Prophète Mohammed, ainsi que ses proches, et tous ses compagnons.

Voici la seconde édition de mon livre « L'enseignement de la prière », après épuisement de la première édition. Grâce à Allah, elle a été bien accueillie par beaucoup de ceux qui l'ont lue. Ce livre a également été traduit dans de nombreuses langues, parmi lesquelles : l'urdu, le perse, le russe, l'albanais et le bengali. De plus, Allah en a fait une œuvre bénéfique – qu'Il en soit loué – et les demandes se sont multipliées pour qu'il soit traduit, aux quatre coins du monde. En effet, il se caractérise par l'absence de divergences des écoles juridiques, par le fait qu'il s'appuie sur les preuves tirées du Coran et de la Sunna, et qu'il décrit la prière telle que l'a accomplie le Messager d'Allah – Prière et Salut sur lui – sans entrer dans les détails, sur lesquels les savants ont divergé.

Cette édition a été revue et corrigée, certains chapitres ont été ajoutés, et la typographie a été modifiée.

Je demande à Allah qu'Il en fasse une œuvre utile et uniquement pour Son Visage, Il est le meilleur à qui l'on demande. Prière, Salut et Bénédiction d'Allah sur notre Prophète Mohammed, ses proches et tous ses compagnons.

Riyadh, le 1 Rajab 1420 H.

Dr. 'Abdullah ibn Ahmed ibn 'Ali EL-ZAYD



Préface de la première édition

Louange à Allah uniquement, Prière et Salut sur le Messager d'Allah Mohammed ibn Abdallah.

On m'a demandé à plusieurs reprises d'écrire un livre, résumé et concis, sur le deuxième pilier de l'Islam – la prière – qui englobe ses principes essentiels et qui puisse être traduit en plusieurs langues. J'ai donc rassemblé la plupart des livres écrits sur la prière, et j'ai constaté que chaque livre traitait d'un aspect particulier du sujet. Certains expliquent les caractéristiques de la prière et comment l'accomplir, sans parler de son importance et de ses mérites. D'autres s'étendent sur de nombreux sujets, pour préciser les divergences, dont le débutant n'a pas grande utilité...J'ai alors pensé à compiler les points importants, que tout musulman doit appliquer, suivant les preuves juridiques tirées du Coran et de la Sunna, en délaissant les points de divergences et les longues justifications, et en prenant soin d'être bref et concis, afin que le lecteur en profite facilement. Il est également

possible de traduire ce recueil en plusieurs langues.

Je demande à Allah qu'Il en fasse une œuvre utile, Il est celui qui entend tout et répond aux invocations. Et Allah est seul garant de la réussite.

Riyadh, le 1 Muharram 1414 H.

Dr. Abdallah ibn Ahmed EL ZAYD

Avant-propos

On rapporte dans un hadith authentique que le Messager d'Allah – Prière et Salut sur lui – a dit :
« L'Islam est bâti sur cinq piliers : attester qu'il n'y a pas de vraie divinité sauf Allah et que Mohammed est le Messager d'Allah, accomplir la prière, s'acquitter de l'aumône légale, jeûner le mois de Ramadan, et accomplir le pèlerinage à la maison sacrée pour celui qui en a la capacité. »

Ce noble hadith comprend les cinq piliers de l'Islam, qui sont :

PREMIER PILIER

Attester qu'il n'y a pas de vraie divinité sauf Allah et que Mohammed est le Messager d'Allah.

Le sens de l'attestation qu'« il n'a pas de vraie divinité sauf Allah » est : nul ne mérite d'être adoré sauf Allah uniquement. La première partie

« il n'a pas de vraie divinité » est la négation de tout ce qui est adoré en dehors d'Allah ; la seconde partie « sauf Allah » affirme que toute adoration est vouée à Allah uniquement, sans associé, comme Allah Le Très-Haut dit :

﴿ شَهِدَ اللَّهُ أَنَّهُ لَا إِلَهَ إِلَّا هُوَ وَالْمَلَائِكَةُ وَأُولُوا الْعِلْمِ

قَائِمًا بِالْقِسْطِ ۚ لَا إِلَهَ إِلَّا هُوَ الْعَزِيزُ الْحَكِيمُ ۝﴾

« Allah atteste, ainsi que les anges et les gens de science, qu'il n'y a pas de divinité digne d'adoration si ce n'est Lui, Celui Qui applique la justice. » (La famille °Imrân, v.18)

Cette attestation implique de croire en trois choses :

Premièrement : l'unicité d'Allah dans l'adoration, qui signifie réserver toutes les adorations uniquement à Allah et n'en vouer aucune à autre que Lui. C'est dans ce but qu'Allah a créé la création, comme Allah Le Très-Haut dit :

﴿ وَمَا خَلَقْتُ الْجِنَّ وَالْإِنْسَ إِلَّا لِيَعْبُدُونِ ۝﴾

{Je n'ai créé les djinns et les humains que pour qu'ils M'adorent.} (Qui éparpillent, v.56)

Et c'est le message avec lequel Allah a envoyé les Messagers et fait descendre les Livres, comme Allah Le Très-Haut dit :

﴿وَلَقَدْ بَعَثْنَا فِي كُلِّ أُمَّةٍ رَّسُولًا أَنِ اعْبُدُوا اللَّهَ
وَأَجْتَنِبُوا الطَّاغُوتَ﴾

{Et Nous avons envoyé dans chaque communauté un Messager, pour leur dire : « Adorez Allah et écarterez-vous des fausses divinités. » » (Les Abeilles, v.36)}

Le polythéisme est l'inverse de l'unicité (ou monothéisme). Si l'unicité consiste à unifier Allah dans l'adoration, le polythéisme consiste donc à vouer une quelconque forme d'adoration à autre qu'Allah. Celui qui consacre une adoration à autre qu'Allah, comme la prière, le jeûne, l'invocation, le vœu, le sacrifice, ou implorer le secours d'un mort dans sa tombe, ou autre chose, celui-ci a associé à Allah. Le polythéisme est le plus grand péché et il annule toutes les œuvres.

Deuxièmement : l'unicité d'Allah dans Sa Seigneurie, qui signifie croire qu'Allah est Le Créateur, Le Pourvoyeur, Celui qui donne la vie et la mort, le Régisseur qui possède les cieux et la Terre. Cette croyance fait partie des choses innées qu'Allah a attribuées aux créatures, même les polythéistes, vers qui notre Prophète Mohammed – Prière et Salut sur lui – fut envoyé, y croyaient et ne la rejetaient pas. Comme Allah Le Très-Haut dit :

﴿قُلْ مَنْ يَرْزُقُكُمْ مِنَ السَّمَاءِ وَالْأَرْضِ أَمَّنْ يَمْلِكُ السَّمْعَ
وَالْأَبْصَرَ وَمَنْ يُخْرِجُ الْحَيَّ مِنَ الْمَيِّتِ وَيُخْرِجُ الْمَيِّتَ مِنَ
الْحَيِّ وَمَنْ يُدَبِّرُ الْأَمْرَ فَسَيَقُولُونَ اللَّهُ فَقُلْ أَفَلَا تَتَّقُونَ﴾

{Dis : « Qui vous attribue de la nourriture du ciel et de la terre ? » Ou bien : « Qui donne l'ouïe et la vue, et Qui fait sortir le vivant du mort et fait sortir le mort du vivant, et Qui administre tout ? » Ils diront certainement : « C'est Allah. » Dis alors : « Ne le craignez-vous donc pas ? }
(Yûnus, v.31)

Seule une infime minorité de l'humanité a rejeté cette forme d'unicité. Ils l'ont rejetée en apparence, bien qu'ils en soient convaincus dans leur for intérieur ; ils ne l'ont rejetée que par orgueil et obstination. Comme Allah Le Très-Haut dit :

﴿وَجَحَدُوا بِهَا وَاسْتَيْقَنَتْهَا أَنْفُسُهُمْ ظُلْمًا وَعُلُوًّا

فَانظُرْ كَيْفَ كَانَ عَاقِبَةُ الْمُفْسِدِينَ﴾

{Ils les nièrent injustement et orgueilleusement, tandis qu'intérieurement, ils y croyaient avec certitude. Regarde donc ce qu'il est advenu des corrupteurs.} (Les Fourmis, v.14)

Troisièmement : l'unicité d'Allah dans Ses Noms et Attributs, ce qui signifie croire en tout ce qu'Allah S'est Lui-même attribué dans Son Livre ou bien par la parole de Son Messager, de la façon qui convient à Sa Magnificence, sans comparaison, ni ressemblance, ni changement de sens, ni négation. Comme Allah Le Très-Haut dit :

﴿وَلِلَّهِ الْأَسْمَاءُ الْحُسْنَىٰ فَادْعُوهُ بِهَا﴾^ط

{C'est à Allah qu'appartiennent les plus beaux Noms. Invoquez-Le donc par ces noms} (El A°râf, v.180)

Et aussi :

﴿لَيْسَ كَمِثْلِهِ شَيْءٌ ۖ وَهُوَ السَّمِيعُ الْبَصِيرُ﴾^ط

{Rien ne Lui ressemble ; et c'est Lui Qui entend tout et voit tout.} Sourate : La Concertation - verset 11.

Donc l'attestation qu'« il n'y a pas de vraie divinité sauf Allah » est l'affirmation et la croyance en ces trois choses. Celui qui la prononce en connaissant son sens, et en appliquant ses conséquences, qui sont le fait de renier le polythéisme et affirmer l'unicité d'Allah, celui-ci est le vrai musulman. Quant à celui qui la prononce, en appliquant ses conséquences uniquement en apparence, sans y croire au fond de son cœur, celui-ci est un hypocrite. Enfin, celui qui la prononce, mais agit en opposition à ses

conséquences, celui-ci est un mécréant, même s'il la répète à maintes reprises.

Le sens de l'attestation que « Mohammed est le Messenger d'Allah » est : de croire au message avec lequel est venu Mohammed – Prière et Salut sur lui – de la part d'Allah, d'obéir à ses ordres et s'éloigner de ses interdits, d'accomplir toutes ses adorations suivant la voie qu'il a légiférée. Comme Allah Le Très-Haut dit :

﴿لَقَدْ جَاءَكُمْ رَسُولٌ مِّنْ أَنفُسِكُمْ عَزِيزٌ عَلَيْهِ مَا
عَنِتُّمْ حَرِيصٌ عَلَيْكُم بِالْمُؤْمِنِينَ رَءُوفٌ رَّحِيمٌ﴾

{Un Messenger issu d'entre vous, vous est bel et bien venu. Les difficultés que vous subissez lui sont pénibles ; il est plein de sollicitude envers vous, clément et miséricordieux envers les croyants.} (Le Repentir, v.128)

Et aussi :

﴿مَنْ يُطِيعِ الرَّسُولَ فَقَدْ أَطَاعَ اللَّهَ﴾

{Celui qui obéit au Messager, a certes obéi à Allah} (Les Femmes, v.80)

﴿وَأَطِيعُوا اللَّهَ وَالرَّسُولَ لَعَلَّكُمْ تُرْحَمُونَ﴾

{Et obéissez à Allah et au Messager, afin qu'il vous soit fait miséricorde} (La Famille °Imrân, v.132)

﴿مُحَمَّدٌ رَسُولُ اللَّهِ وَالَّذِينَ مَعَهُ أَشِدَّاءُ

ط
عَلَى الْكُفَّارِ رُحَمَاءُ بَيْنَهُمْ﴾

{Mohammed est le Messager d'Allah. Et ceux qui sont avec lui sont durs envers les mécréants, miséricordieux entre eux. } (La Victoire éclatante, v.29)



DEUXIEME ET TROISIEME PILIER

Accomplir la prière et s'acquitter de l'aumône légale (Zakât).

Allah Le Très-Haut dit :

﴿وَمَا أُمِرُوا إِلَّا لِيَعْبُدُوا اللَّهَ مُخْلِصِينَ لَهُ الدِّينَ حُنَفَاءَ
وَيُقِيمُوا الصَّلَاةَ وَيُؤْتُوا الزَّكَاةَ وَذَلِكَ دِينُ الْقَيِّمَةِ﴾

{Il ne leur a pourtant été ordonné que d'adorer Allah, en Lui vouant un culte exclusif, d'accomplir la prière et d'acquitter la Zakât. Et voilà la religion de la droiture.} (La preuve, v.5)

La prière est le thème que nous allons développer dans ce livre.

Quant à la *Zakât*, il s'agit d'une aumône prélevée aux riches et redistribuée aux pauvres, ou autres ayants droit. Elle constitue un immense pilier de l'Islam, par lequel se concrétisent une

garantie de solidarité au sein de la société, et une entraide entre ses différents membres. En effet, la Zakât donne aux pauvres des droits sur les riches, sans qu'il ne s'agisse d'une faveur ou d'une grâce.

QUATRIEME PILIER

Jeûner le mois de Ramadan.

Allah Le Très-Haut dit :

﴿يَا أَيُّهَا الَّذِينَ ءَامَنُوا كُتِبَ عَلَيْكُمُ الصِّيَامُ كَمَا كُتِبَ
عَلَى الَّذِينَ مِن قَبْلِكُمْ لَعَلَّكُمْ تَتَّقُونَ﴾

{Ô vous les croyants ! Le Jeûne vous a été prescrit de la même façon qu'il fut prescrit à vos prédécesseurs, afin que vous soyez pieux.} (La Vache, v.183)



CINQUIEME PILIER

Effectuer le pèlerinage pour celui qui en a la capacité.

Allah Le Très-Haut dit :

﴿وَلِلّٰهِ عَلَى النَّاسِ حِجُّ الْبَيْتِ مَنِ اسْتَطَاعَ اِلَيْهِ سَبِيْلًا
وَمَنْ كَفَرَ فَاِنَّ اللّٰهَ غَنِيٌّ عَنِ الْعٰلَمِيْنَ﴾

{C'est un devoir envers Allah pour les gens de faire le pèlerinage à la Maison sacrée s'ils en ont les moyens. Et quiconque ne croit pas, alors Allah Se passe largement de tout l'Univers.} (La famille d'Imrân, v.97)



L'importance de la prière

De ce qui précède nous apprenons : la place considérable de la prière dans l'Islam, qu'elle est le deuxième de ses piliers ; que l'Islam d'une personne n'est pas valable tant qu'il ne l'accomplit pas ; qu'être négligent et fainéant dans son accomplissement fait partie des caractéristiques des hypocrites ; et que l'abandonner est un acte d'incroyance, un égarement et une apostasie de l'Islam.

En effet, le Prophète – Prière et Salut sur lui – a dit dans un hadith authentique : **« Ce qui sépare l'homme de l'incroyance et du polythéisme : c'est l'abandon de la prière. »** et aussi : **« L'engagement qui nous sépare d'eux [les mécréants] : c'est la prière. Celui qui l'abandonne est donc dans l'incroyance. »** Rapporté par El Tirmidhî qui l'a jugé bon et authentique.

La prière est également le sommet de l'Islam et son principal pilier, c'est le lien entre l'adorateur et son Seigneur, comme a dit le Prophète – Prière et Salut sur lui – dans un hadith authentique :

« Lorsque l'un d'entre vous prie, il se confie à Son Seigneur. »

Elle est aussi une preuve d'amour de l'adorateur pour son Seigneur, et de remerciement des bienfaits qu'Il lui a accordés. De par son importance auprès d'Allah, elle est la première obligation prescrite au Prophète – Prière et Salut sur lui – et elle fut prescrite à cette communauté au ciel, durant la nuit de l'Ascension. De plus, lorsque le Messenger d'Allah – Prière et Salut sur lui – fut questionné : Quelle est la meilleure des œuvres ? Il répondit : **« La prière effectuée à son heure »** Rapporté par Al-Bukhârî et Muslim.

Allah en a fait une purification des péchés, comme le Prophète – Prière et Salut sur lui – a dit : **« Que penseriez-vous si devant la porte de l'un d'entre vous coulait un fleuve, dans lequel il se laverait cinq fois par jour. Lui resterait-il la moindre saleté ? »** Il répondirent : « Il ne lui resterait aucune saleté ! » Il dit alors : **« De même, par l'intermédiaire des cinq prières, Allah efface les péchés. »** Rapporté par Al-Bukhârî et Muslim.

Il est rapporté dans un hadith que la dernière recommandation du Prophète – Prière et Salut sur

lui – à sa communauté avant sa mort, et le dernier engagement qu'il lui a fait prendre avant de quitter la vie d'ici-bas est : **« Craignez Allah dans l'accomplissement de la prière et dans les esclaves que vous possédez. »** Rapporté par Ahmed, El Nassâ'î et Ibn Mâjah.

Allah lui a accordé un statut important dans le Saint Coran, Il l'a honorée, ainsi que ceux qui l'accomplissent, Il l'a mentionnée spécialement dans de nombreux passages du Coran, parmi les autres adorations, et l'a particulièrement conseillée. Allah Le Très-Haut dit :

﴿حَافِظُوا عَلَى الصَّلَوَاتِ وَالصَّلَاةِ الْوُسْطَىٰ وَقُومُوا لِلَّهِ قَانِتِينَ﴾

{Soyez assidus aux prières, surtout la prière médiane¹, et tenez-vous debout devant Allah, avec humilité}(La Vache, v.238)

﴿وَأَقِمِ الصَّلَاةَ إِنَّ الصَّلَاةَ تَنْهَىٰ عَنِ الْفَحْشَاءِ وَالْمُنْكَرِ﴾

¹ Il est rapporté du Prophète – Prière et Salut sur lui – que la prière médiane est celle de l'après-midi (°*Asr*). [Note du traducteur]

{Et accomplis la prière. En vérité, la prière préserve de la turpitude et du blâmable. }
(L'Araignée, v.45)

﴿يَا أَيُّهَا الَّذِينَ ءَامَنُوا اسْتَعِينُوا بِالصَّبْرِ وَالصَّلَاةِ

إِنَّ اللَّهَ مَعَ الصَّابِرِينَ﴾

{Ô vous les croyants ! Cherchez secours dans la patience et la prière, car Allah est avec ceux qui sont endurants.} (La Vache, v.153)

﴿إِنَّ الصَّلَاةَ كَانَتْ عَلَى الْمُؤْمِنِينَ كِتَابًا مَّوْقُوتًا﴾

{Car la prière demeure, pour les croyants, une obligation, à des périodes prescrites.} (Les Femmes, v.103)

Allah a garanti le châtiment à ceux qui délaissent la prière :

﴿خَلَفَ مِنْ بَعْدِهِمْ خَلْفٌ أَضَاعُوا الصَّلَاةَ وَاتَّبَعُوا
الشَّهَوَاتِ ۖ فَسَوْفَ يَلْقَوْنَ غِيًّا﴾

{Puis leur succédèrent des générations qui délaissèrent la prière et suivirent leurs passions. Ceux-là se trouveront en perdition.} (Maryam, v.59)

Il a montré dans Son Noble Livre que la première cause qui fait entrer les criminels en Enfer, c'est l'abandon de la prière :

﴿مَا سَلَكَكُمْ فِي سَقَرٍ ۚ قَالُوا لَمْ نَكُ مِنَ الْمُصَلِّينَ﴾

{« Qu'est-ce qui vous a mené en Enfer (Saqr) ? »
Ils répondirent : « Nous ne faisons pas la prière... »} (Le Revêtu d'un manteau, v.42-43)

De plus, le Prophète – Prière et Salut sur lui – nous a informés que celui qui prie les deux prières du temps de la fraîcheur – celles de l'aube (*Fajr*) et de l'après-midi (°*Asr*) – entrera au Paradis, comme ceci est rapporté dans un hadith authentique :
« Celui qui prie les deux prières du temps de la fraîcheur, entrera au Paradis. »

La prière est un rite universel présent dans toutes les religions célestes. Elle représente l'obéissance totale et la soumission à Allah uniquement, sans associé. Elle éduque les âmes à la piété, le repentir, la patience, l'effort et la confiance en Allah. Elle constitue également un rite apparent, qui prouve la foi et la sincérité désintéressée envers Allah, Seigneur des Univers.

Tout musulman doit donc être assidu dans l'accomplissement de la prière, à ses heures fixées, telle qu'Allah l'a légiférée, en obéissance à Allah et à Son Messager, et par crainte de Sa colère et de Son dur châtement.



La purification

Elle comprend la purification du corps, des vêtements et du lieu où la prière est accomplie.

La purification du corps se fait par l'un des deux moyens suivants :

Le premier : le lavage rituel, en cas d'état d'impureté majeure, c.-à-d. après l'éjaculation, le coït, les règles ou les lochies (écoulement sanguin après l'accouchement). Le lavage consiste à se verser de l'eau sur tout le corps et les cheveux, dans l'intention de se purifier.

Le second : les ablutions. Allah Le Très-Haut dit :

﴿يَا أَيُّهَا الَّذِينَ ءَامَنُوا إِذَا قُمْتُمْ إِلَى الصَّلَاةِ فَاغْسِلُوا
وُجُوهَكُمْ وَأَيْدِيَكُمْ إِلَى الْمَرَافِقِ وَامْسَحُوا بِرُءُوسِكُمْ
وَأَرْجُلَكُمْ إِلَى الْكَعْبَيْنِ﴾

{Ô vous les croyants ! Lorsque vous voulez accomplir la prière, lavez vos visages et vos mains jusqu'aux coudes ; passez les mains mouillées sur vos têtes, et lavez vos pieds jusqu'aux chevilles.} (La Table servie, v.6)

Ce noble verset contient tous les points à prendre en considération durant les ablutions :

- 1.** Se laver le visage, ce qui inclut se rincer la bouche et le nez.
- 2.** Se laver les mains jusqu'aux coudes.
- 3.** Passer ses mains mouillées sur toute la tête, y compris les oreilles.
- 4.** Se laver les pieds jusqu'aux chevilles.

Quant à la purification des vêtements et du lieu de prière, elle consiste à les nettoyer de toute impureté : urine, excréments, etc.

Les ablutions sèches

Parmi les facilités qu'Allah - Le Très-Haut - a accordées aux musulmans dans la purification : l'autorisation de faire ses ablutions avec de la terre pure, pour celui qui ne trouve pas d'eau, ou qui peut être gêné en l'utilisant (pour cause de maladie). Pour cela, il pose ses mains sur la terre, puis s'essuie le visage avec ses deux mains et se frotte les mains l'une contre l'autre. Allah Le Très Haut dit :

﴿فَلَمْ تَجِدُوا مَاءً فَتَيَمَّمُوا صَعِيدًا طَيِّبًا فَامْسَحُوا

بِأُيُودِكُمْ وَأَيْدِيكُمْ مِنْهُ﴾

{...et que vous ne trouvez pas d'eau, alors purifiez-vous avec de la terre pure ; passez-en sur vos visages et vos mains.} (La Table servie, v.6)

°Ammâr - qu'Allah l'agrée - rapporte : le Messager d'Allah - Prière et Salut sur lui - m'a envoyé en mission, puis je me suis retrouvé en état

d'impureté majeure, mais je ne trouvai pas d'eau. Je me suis alors roulé dans la terre, comme le font les animaux¹. Puis je me suis rendu auprès du Prophète – Prière et Salut sur lui – et je lui ai rapporté ce que j'avais fait. Il me dit : **« Il te suffisait de faire avec tes mains comme cela... »** Il posa alors ses mains sur le sol une seule fois, puis frotta sa main droite avec sa main gauche, ainsi que le dos de ses mains puis son visage. Rapporté par Al-Bukhârî et Muslim.



¹ ° Ammâr – qu'Allah l'agrée – pensait qu'il devait se laver tout le corps avec de la terre, puisqu'elle remplaçait l'eau manquante. [Note du traducteur]

Les prières obligatoires

L'Islam oblige tout musulman à accomplir cinq prières chaque jour. Il s'agit de : la prière du matin (*Sobh*) appelée aussi prière de l'aube (*Fajr*), la prière du midi (*Dhohr*), la prière de l'après-midi (*°Asr*), la prière du coucher du soleil (*Maghrib*), et la prière de la nuit (*°Ichâ'*).

1. La prière du matin :

Elle est constituée de deux cycles (*Rak°a*). Son heure débute à l'aube, c.-à-d. aux premières lueurs du jour qui s'étendent tout au long de l'horizon, en direction du levant. Son heure s'achève au lever du soleil.¹

2. La prière du midi :

Elle est constituée de quatre cycles (*Rak°a*).

Son heure débute juste après le zénith, lorsque le soleil est au milieu du ciel.

¹ Lorsque le disque solaire commence à apparaître à l'horizon. [Note du traducteur]

Elle s'achève lorsque l'ombre de tout objet atteint la hauteur de cet objet ajoutée à l'ombre du zénith.¹

3. La prière de l'après-midi :

Elle est constituée de quatre cycles (*Rak^oa*).

Son heure débute après la fin de l'heure de la prière du midi.

Elle s'achève lorsque l'ombre de tout objet atteint deux fois la hauteur de cet objet ajoutée à l'ombre du zénith.

En cas de nécessité extrême, la fin de son heure est le coucher du soleil.

4. La prière du coucher du soleil :

Elle est constituée de trois cycles (*Rak^oa*).

Son heure débute au coucher du soleil.

Elle s'achève lorsque les lueurs rouges disparaissent à l'horizon.

¹ Au moment du zénith, le soleil est immobile dans le ciel et l'ombre de tout objet est à sa longueur minimale. Puis l'ombre augmente progressivement jusqu'à atteindre une longueur égale à la hauteur de cet objet ajoutée à l'ombre minimale du zénith. C'est alors la fin de l'heure pour la prière du midi. [Note du traducteur]

5. La prière de la nuit :

Elle est constituée de quatre cycles (*Rak'a*).

Son heure débute lorsque les lueurs rouges disparaissent à l'horizon.

Elle s'achève après le premier tiers de la nuit ou à la moitié de la nuit.¹



¹ La nuit commence au coucher du soleil et s'achève à l'aube. Par exemple, si le soleil se couche à 19h30, et l'aube apparaît à 07h30, la moitié de la nuit est à 01h30 et le tiers de la nuit à 23h30. [Note du traducteur]

La description de la prière

Après la purification complète du corps et du lieu, de la façon décrite précédemment, le musulman s'assure qu'il est bien l'heure de la prière et se dirige en direction de la Qibla – vers la mosquée sacrée de La Mecque – en formulant l'intention dans son cœur d'effectuer la prière qu'il a choisie, qu'elle soit obligatoire ou facultative. Puis il suit les étapes suivantes :

1. Il prononce le *Takbîr* d'ouverture, en disant : « *Allâhu Akbar* », en orientant son regard en direction du lieu de prosternation.
2. Il lève ses mains, pendant qu'il prononce le *Takbîr*, à hauteur des épaules ou des oreilles.
3. Il lui est recommandé de réciter ensuite l'invocation d'ouverture, il dit :

« سُبْحَانَكَ اللَّهُمَّ وَبِحَمْدِكَ وَتَبَارَكَ اسْمُكَ وَتَعَالَى جَدُّكَ
وَلَا إِلَهَ غَيْرُكَ »

« Gloire à Toi, Ô Allah ! Soit loué ! Que Ton nom soit béni et que Ton rang soit élevé ! Il n'y a pas de vraie divinité autre que Toi ! ».

S'il veut, il peut dire à la place :

« اللَّهُمَّ بَاعِدْ بَيْنِي وَبَيْنَ خَطَايَايَ كَمَا بَاعَدْتَ بَيْنَ الْمَشْرِقِ وَالْمَغْرِبِ ، اللَّهُمَّ نَقِّنِي مِنْ خَطَايَايَ كَمَا يُنَقَّى الثَّوْبُ الْأَبْيَضُ مِنَ الدَّنَسِ ، اللَّهُمَّ اغْسِلْنِي مِنْ خَطَايَايَ بِالْمَاءِ وَالتَّلْجِ وَالْبَرَدِ »

« Ô Allah ! Éloigne entre moi et mes péchés, comme Tu as éloigné entre l'Occident et l'Orient. Ô Allah ! Nettoie-moi de mes péchés, comme on nettoie le linge blanc des impuretés. Ô Allah ! Lave-moi de mes péchés avec de l'eau, de la neige et de la grêle. »

4. Puis il dit :

« أَعُوذُ بِاللَّهِ مِنَ الشَّيْطَانِ الرَّجِيمِ . بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ »

«

« Je cherche refuge auprès d'Allah contre Satan le lapidé. Au Nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux. »

Puis il récite la sourate « L'Ouverture » (*El Fâtiha*) :

﴿ الْحَمْدُ لِلَّهِ رَبِّ الْعَالَمِينَ ﴾ ﴿ الرَّحْمَنُ الرَّحِيمُ ﴾ ﴿ مَالِكِ يَوْمِ
الدِّينِ ﴾ ﴿ إِيَّاكَ نَعْبُدُ وَ إِيَّاكَ نَسْتَعِينُ ﴾ ﴿ اهْدِنَا الصِّرَاطَ
الْمُسْتَقِيمَ ﴾ ﴿ صِرَاطَ الَّذِينَ أَنْعَمْتَ عَلَيْهِمْ غَيْرِ الْمَغْضُوبِ
عَلَيْهِمْ وَ لَا الضَّالِّينَ ﴾ آمِينَ

{Louange à Allah, Seigneur des Univers ﴿ Le
Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux ﴿
Maître du Jour de la rétribution ﴿ C'est Toi seul
que nous adorons, c'est de Toi seul dont nous
implorons l'aide ﴿ Guide-nous dans le droit
chemin ﴿ Le chemin de ceux que Tu as comblés
de faveurs, non de ceux qui ont encouru Ta
colère, ni des égarés ﴿ } Amine !

5. Puis il récite ce qu'il peut du Coran, parmi les sourates qu'il connaît, par exemple : la sourate « Le Secours » (*El Nasr*) :

﴿إِذَا جَاءَ نَصْرُ اللَّهِ وَالْفَتْحُ ﴿١﴾ وَرَأَيْتَ النَّاسَ يَدْخُلُونَ فِي دِينِ اللَّهِ أَفْوَاجًا ﴿٢﴾ فَسَبِّحْ بِحَمْدِ رَبِّكَ وَاسْتَغْفِرْهُ إِنَّهُ كَانَ تَوَّابًا﴾

{Lorsque viendra le secours d'Allah ainsi que la victoire ❁ Et que tu verras les gens entrer en masses successives dans la religion d'Allah ❁ Alors glorifie ton Seigneur en le louant et implore Son pardon, car Il est Celui Qui accepte le repentir continuellement.} (Le Secours, v.1-3)

... Ou bien toute autre sourate du Coran.

6. Puis il s'incline en disant : « *Allâhu Akbar* », le dos bien droit et les mains posées sur les genoux. Dans cette position, il dit :

« سُبْحَانَ رَبِّيَ الْعَظِيمِ »

« Gloire à mon Seigneur Le Magnifique ! »

Il est recommandé de répéter cette invocation trois fois, ou plus.

7. Puis il se relève de l'inclinaison en disant :

« سَمِعَ اللَّهُ لِمَنْ حَمَدَهُ »

« Qu'Allah exauce celui qui le loue. »

Lorsqu'il est en position debout, bien droit, il dit :

« رَبَّنَا وَ لَكَ الْحَمْدُ حَمْدًا كَثِيرًا طَيِّبًا مُبَارَكًا فِيهِ مِلْءُ
السَّمَاوَاتِ وَالْأَرْضِ وَ مِلْءُ مَا بَيْنَهُمَا وَ مِلْءُ مَا شِئْتَ مِنْ
شَيْءٍ بَعْدُ »

« Notre Seigneur ! À Toi la louange ! Une louange abondante, pure et bénie, remplissant les cieux et la Terre, tout ce qui est entre les deux, et tout ce que Tu veux en plus. »

Ceci s'il est imam ou s'il prie tout seul. Sinon, il commence directement, en se relevant, par

l'invocation : « **Notre Seigneur ! À Toi la louange !** »¹ jusqu'à la fin.

8. Puis il se prosterne en disant : « *Allâhu Akbar* », les bras éloignés du corps et les cuisses éloignées des tibias. La prosternation se fait sur sept parties du corps : le front avec le nez, les paumes des mains, les genoux, les doigts de pied. Dans cette position, il dit :

« **سُبْحَانَ رَبِّيَ الْأَعْلَى** »

« **Gloire à mon Seigneur Le Très-Haut !** »

Il répète cela trois fois, ou plus, et multiplie les invocations qu'il désire.

9. Puis il relève la tête en disant : « *Allâhu Akbar* », et s'assied sur son pied gauche, en posant son pied droit verticalement, et en mettant les mains sur les cuisses et les genoux. Dans cette position, il dit :

« **رَبِّ اغْفِرْ لِي وَارْحَمْنِي وَارْزُقْنِي وَاهْدِنِي وَاجْبُرْنِي** »

¹ Seul le début de l'invocation est obligatoire, la fin est seulement recommandée. [Note du traducteur]

« Mon Seigneur ! Pardonne-moi, accorde-moi Ta miséricorde, assure-moi le salut, accorde-moi ma subsistance, guide-moi et renforce-moi ! »

10. Puis il se prosterne une seconde fois en disant : « *Allâhu Akbar* », et réitère ce qu'il a fait dans la première prosternation.

Ainsi s'achève le premier cycle (*Rak°a*).

11. Puis il se remet debout en disant : « *Allâhu Akbar* », afin d'effectuer le deuxième cycle.

12. Il récite la sourate « L'Ouverture » et quelques versets du Coran, s'incline, se relève de l'inclinaison, se prosterne deux fois, exactement comme il a fait dans le premier cycle.

13. Après la seconde prosternation, il reste assis de la même façon qu'entre les deux prosternations. Dans cette position, il récite le « *Tachahhud* » dont voici le texte :

« التَّحِيَّاتُ لِلَّهِ وَالصَّلَوَاتُ وَالطَّيِّبَاتُ ، السَّلَامُ عَلَيْكَ أَيُّهَا
النَّبِيُّ وَرَحْمَةُ اللَّهِ وَبَرَكَاتُهُ السَّلَامُ عَلَيْنَا وَ عَلَى عِبَادِ اللَّهِ

الصَّالِحِينَ ، أَشْهَدُ أَنْ لَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ وَ أَشْهَدُ أَنَّ مُحَمَّدًا عَبْدُهُ
و رَسُولُهُ »

« Les meilleures louanges sont à Allah, ainsi que les Prières et les meilleurs Attributs. Que le Salut soit sur toi Ô Prophète, ainsi que la Miséricorde d'Allah et Ses Bénédictions. Que le Salut soit sur nous et sur les pieux adorateurs d'Allah. J'atteste que nulle divinité ne mérite d'être adorée sauf Allah et que Mohammed est Son adorateur et Messenger. »

Ensuite, s'il s'agit d'une prière constituée uniquement de deux cycles, comme la prière de l'aube, la prière du vendredi, ou la prière de l'Aïd, il reste assis et finit le « *Tachahhud* » en disant :

« اللَّهُمَّ صَلِّ عَلَى مُحَمَّدٍ و عَلَى آلِ مُحَمَّدٍ كَمَا صَلَّيْتَ عَلَى إِبْرَاهِيمَ
و عَلَى آلِ إِبْرَاهِيمَ إِنَّكَ حَمِيدٌ بَجِيدٌ ، و بَارِكْ عَلَى مُحَمَّدٍ و عَلَى آلِ
مُحَمَّدٍ كَمَا بَارَكْتَ عَلَى إِبْرَاهِيمَ و عَلَى آلِ إِبْرَاهِيمَ إِنَّكَ حَمِيدٌ بَجِيدٌ »

« Ô Allah ! Prie¹ sur Mohammed et sur ses proches comme Tu as prié sur Ibrâhîm et ses proches. Tu es Le Très Loué, Le Très Glorieux. Ô Allah ! Bénis Mohammed et ses proches, comme Tu as béni Ibrâhîm et ses proches. Tu es Le Très Loué, Le Très Glorieux. »

Puis il demande protection contre quatre choses :

«اللَّهُمَّ إِنِّي أَعُوذُ بِكَ مِنْ عَذَابِ جَهَنَّمَ وَمِنْ عَذَابِ الْقَبْرِ وَمِنْ فِتْنَةِ الْمَحْيَا وَالْمَمَاتِ وَمِنْ فِتْنَةِ الْمَسِيحِ الدَّجَالِ»

« Ô Allah ! Je cherche refuge auprès de Toi contre le châtiment de l'Enfer, contre le châtiment de la tombe, contre les épreuves de la vie et de la mort, et contre l'épreuve du faux Messie. »

Puis il invoque Allah comme il le souhaite, en demandant les bienfaits d'ici-bas ou de l'au-delà,

¹ La prière d'Allah sur Son Prophète signifie qu'Il en fait l'éloge auprès des Anges. C'est ainsi que l'a interprétée Abû Al °Âliya, l'élève d'Ibn °Abbâs - qu'Allah l'agrée - comme l'a rapporté Bukhârî dans son livre « *El Sahîh* ». [Note du traducteur]

qu'il s'agisse d'une prière obligatoire ou facultative.

Enfin, il salue à sa droite et à sa gauche, en disant à chaque fois :

« السَّلَامُ عَلَيْكُمْ وَرَحْمَةُ اللَّهِ »

« Que le salut soit sur vous, ainsi que la miséricorde d'Allah. »

Mais s'il s'agit d'une prière constituée de trois cycles, comme la prière du coucher du soleil, ou de quatre cycles, comme les prières du midi, de l'après-midi et de la nuit, dans ce cas, il se relève tout de suite après le premier « *Tachahhud* » en disant : « *Allâhu Akbar* ».

Puis il récite uniquement la sourate « L'Ouverture », s'incline et se prosterne comme il l'a fait dans les deux premiers cycles. Il refait la même chose dans le quatrième cycle, sauf que lorsqu'il arrive à la fin de la prière, après la dernière prosternation, il s'assied dans la position appelée « *Tawarruk* » : la fesse gauche sur le sol, en posant le pied droit verticalement et en faisant glisser le pied gauche sous le tibia droit. Dans cette position, il récite la fin du « *Tachahhud* », c.-à-d. à la fin du troisième cycle de la prière du

coucher du soleil, et à la fin du quatrième cycle des prières du midi, de l'après-midi et de la nuit. Il récite la prière sur le Prophète – Prière et Salut sur lui – et s'il veut fait des invocations. Puis il salue à droite et à gauche, comme expliqué précédemment.

Ainsi s'achève sa prière.



La prière en assemblée

La prière en assemblée est meilleure que la prière en solitaire de vingt-sept degrés, comme l'a rapporté Ibn °Omar du Prophète - Prière et Salut sur lui - d'après Al-Bukhârî.

Dans un hadith, le Prophète - Prière et Salut sur lui - a dit : **« J'ai eu l'intention d'ordonner l'accomplissement de la prière, pour aller jusqu'aux demeures des personnes qui n'assistent pas à la prière en assemblée, et brûler leurs maisons. »** Rapporté par Al-Bukhârî et Muslim.

Si le manquement à la prière en assemblée n'était pas un grand péché, le Prophète - Prière et Salut sur lui - n'aurait pas menacé de brûler leurs maisons. Allah Le Très Haut dit :

﴿وَأَقِمُوا الصَّلَاةَ وَآتُوا الزَّكَاةَ وَارْكَعُوا مَعَ الرَّاكِعِينَ﴾

{Accomplissez la prière, acquittez-vous de la Zakât et inclinez-vous avec ceux qui s'inclinent.}
(La Vache, v.43)

Ce verset prouve l'obligation d'accomplir la prière en assemblée, avec les musulmans.



La prière du vendredi

La religion musulmane aime le rassemblement et y incite, et elle déteste la division et s'en écarte. L'Islam n'a laissé aucun domaine d'échange mutuel, d'harmonie et de rassemblement entre les musulmans, sans y inciter et l'ordonner.

Le vendredi est un jour de fête pour les musulmans. Durant ce jour, ils accourent à l'invocation d'Allah et à sa glorification, ils se rassemblent dans les maisons d'Allah (les mosquées), délaissant la vie d'ici-bas et ses préoccupations, afin de prier pour Allah une des prières obligatoires et d'écouter les conseils des prêcheurs, les orientations des savants, pendant le sermon. Ce sermon du vendredi est un cours hebdomadaire dans lequel le prêcheur insiste sur l'unicité d'Allah auprès des auditeurs, incite leurs cœurs à l'amour de cette unicité et insuffle dans leurs âmes l'amour d'Allah et de Son Messager, et l'obligation de leur obéir. Allah Le Très Haut dit :

﴿يَا أَيُّهَا الَّذِينَ ءَامَنُوا إِذَا نُودِيَ لِلصَّلَاةِ مِنْ يَوْمِ الْجُمُعَةِ فَاسْعَوْا إِلَىٰ ذِكْرِ اللَّهِ وَذَرُوا الْبَيْعَ ۚ ذَٰلِكُمْ خَيْرٌ لَّكُمْ إِن كُنْتُمْ تَعْلَمُونَ ﴿٩﴾ فَإِذَا قُضِيَتِ الصَّلَاةُ فَانْتَشِرُوا فِي الْأَرْضِ وَابْتَغُوا مِنْ فَضْلِ اللَّهِ وَاذْكُرُوا اللَّهَ كَثِيرًا لَّعَلَّكُمْ تُفْلِحُونَ﴾

{Ô vous les croyants ! Lorsque l'on appelle à la prière du vendredi, accourez à l'évocation d'Allah et cessez tout commerce. Cela est bien meilleur pour vous, si vous saviez ! Puis quand la prière est achevée, dispersez-vous sur terre et recherchez les bienfaits d'Allah. Et invoquez souvent Allah, afin que vous réussissiez.} (Le Vendredi, v.9-10)

Elle est obligatoire pour tout homme musulman, pubère, libre et résident (non-voyageur).¹ Le Prophète – Prière et Salut sur lui – l'a toujours accomplie et a été très dur avec celui qui la délaisse, il dit : « **Que ces gens qui n'assistent pas aux prières du vendredi cessent, sinon Allah**

¹ Elle n'est donc pas obligatoire pour : la femme, l'enfant, le voyageur et l'esclave. [Note du traducteur]

scellera leurs cœurs et ils seront comptés parmi les insouciantes. » Rapporté par Muslim.

Il dit également : **« Celui qui délaisse trois prières du vendredi par négligence, Allah scelle son cœur. »**

Elle est constituée de deux cycles, que le musulman accomplit en suivant l'imam, au sein de l'assemblée des musulmans.

La prière du vendredi n'est valable qu'en assemblée, là où les musulmans se rassemblent et où leur imam fait son sermon. Il leur porte conseil et les oriente. Il est interdit de parler pendant le sermon, même dire à son voisin : « Chut ! » ou « Tais-toi ! » est considéré comme une parole futile.



La prière du voyageur

Allah Le Très-Haut dit :

﴿يُرِيدُ اللَّهُ بِكُمُ الْيُسْرَ وَلَا يُرِيدُ بِكُمُ الْعُسْرَ﴾

{Allah veut pour vous la facilité, et non pas la difficulté}(La Vache, v.185)

Ainsi est l'Islam, la religion de la facilité. Allah n'impose donc à une âme que ce dont elle a la capacité, Il ne lui impose pas des obligations qu'elle ne peut accomplir.

Le voyage comportant une certaine part d'endurance face aux difficultés, Allah y a permis deux choses :

PREMIEREMENT : RACCOURCIR LA PRIERE

Ceci en raccourcissant les prières de quatre cycles en deux cycles. Donc, si tu es en voyage, tu

prieras les prières du midi, de l'après-midi et de la nuit en deux cycles au lieu de quatre. Par contre, la prière du coucher du soleil et la prière de l'aube demeurent telles quelles, sans raccourcissement.

Le raccourcissement de la prière est une permission et une facilité de la part d'Allah pour ses serviteurs. Allah aime que l'on applique Ses permissions, comme Il aime que l'on applique Ses préceptes.

Il n'y a aucune différence entre un voyage en voiture, en avion, en bateau, en train, sur le dos d'une monture, ou bien même à pied, tout ceci portant le nom de « voyage », et il est donc permis d'y raccourcir la prière, à condition que ce ne soit pas un voyage illicite.

DEUXIEMEMENT : REGROUPER LES PRIERES

Il est autorisé au voyageur de regrouper deux prières en même temps. Il regroupe la prière du midi avec celle de l'après-midi, et celle du coucher du soleil avec celle de la nuit. L'heure des deux prières devient unique¹.

¹ L'heure de la prière du midi et de celle de l'après-midi s'étend alors du zénith jusqu'à ce que l'ombre de tout objet atteigne deux fois la hauteur de cet objet ajoutée à l'ombre

Chaque prière est accomplie séparément : il prie celle du midi, puis tout de suite après celle de l'après-midi, ou celle du coucher du soleil, puis tout de suite après celle de la nuit.

Le regroupement ne peut se faire qu'entre la prière du midi et celle de l'après-midi, ou entre la prière du coucher du soleil et celle de la nuit. Il est interdit de regrouper la prière de l'aube avec celle du midi, par exemple, ou bien celle de l'après-midi avec celle du coucher du soleil.



du zénith. De même, l'heure de la prière du coucher du soleil et de celle de la nuit s'étend alors du coucher du soleil jusqu'à la moitié de la nuit. [Note du traducteur]

Les invocations recommandées

Il est recommandé à celui qui a accompli sa prière de demander ensuite pardon à Allah trois fois, puis de dire :

« اللَّهُمَّ أَنْتَ السَّلَامُ وَ مِنْكَ السَّلَامُ تَبَارَكْتَ يَا ذَا الْجَلَالِ وَ
الإِكْرَامِ. لَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ وَحْدَهُ لَا شَرِيكَ لَهُ، لَهُ الْمُلْكُ وَ لَهُ الْحَمْدُ وَ
هُوَ عَلَى كُلِّ شَيْءٍ قَدِيرٌ. اللَّهُمَّ لَا مَانِعَ لِمَا أَعْطَيْتَ وَ لَا مُعْطِي
لِمَا مَنَعْتَ وَ لَا يَنْفَعُ ذَا الْجَدِّ مِنْكَ الْجَدُّ »

« Ô Allah ! Tu es la Paix, de Toi vient la Paix, sois béni, Ô Toi qui détient la Magnificence et la Générosité ! Il n'y a pas de vraie divinité sauf Allah, unique, sans associé, à Lui la royauté et la louange, Il est Omnipotent en toute chose. Ô Allah ! Nul ne peut empêcher ce que Tu attribues et nul ne peut donner ce que Tu empêches. L'honoré ne trouvera aucun profit, l'honneur vient de Toi. »

Puis il dit trente-trois fois « *Subhân Allâh* » (gloire à Allah), trente-trois fois « *El Hamdu lillâh* » (louange à Allah), trente-trois fois « *Allâhu Akbar* » (Allah est le plus grand) et complète la centième en disant :

« لَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ وَحْدَهُ لَا شَرِيكَ لَهُ، لَهُ الْمُلْكُ وَ لَهُ الْحَمْدُ وَ هُوَ عَلَى كُلِّ شَيْءٍ قَدِيرٌ »

« Il n'y a pas de vraie divinité sauf Allah, unique et sans associé, à Lui la royauté et la louange, Il est Omnipotent en toute chose. »

Il récite ensuite le verset n°255 de la sourate « La Vache »,¹ puis les sourates n°112 « le monothéisme pur », n°113 « L'Aube naissante », et n°114 « Les Hommes ».

Il est conseillé de répéter ces sourates trois fois après la prière de l'aube et après celle du coucher

¹ Ce verset est incorrectement appelé « verset du trône » alors qu'en fait on devrait dire « verset du repose-pied » car le mot « *Kursiy* », qui a donné son nom au verset, a été interprété par Ibn °Abbâs comme étant le Repose-pied d'Allah et Allah est plus savant. [Note du traducteur]

du soleil. De même, il est recommandé d'ajouter après ces deux prières dix fois cette invocation :

« لَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ وَحْدَهُ لَا شَرِيكَ لَهُ، لَهُ الْمُلْكُ وَ لَهُ الْحَمْدُ
يُحْيِي وَيُمِيتُ وَ هُوَ عَلَى كُلِّ شَيْءٍ قَدِيرٌ »

« Il n'y a pas de vraie divinité sauf Allah, unique et sans associé, à Lui la royauté et la louange, Il donne la vie et la mort, et Il est Omnipotent en toute chose. »

Toutes ces invocations sont recommandées et ne sont pas obligatoires.



Les prières facultatives quotidiennes

Il est recommandé à tout musulman et toute musulmane d'être assidu dans l'accomplissement de douze cycles de prière supplémentaires, chaque jour, pour celui qui n'est pas en voyage : quatre avant la prière du midi et deux après, deux après celle du coucher du soleil, deux après celle de la nuit et deux avant celle de l'aube.

La mère des croyants, Umm Habiba Ramlat bint Abî Sufyane – qu'Allah l'agrée – rapporte : j'ai entendu le Prophète – Prière et Salut sur lui – dire : **« Il n'est pas un musulman qui prie pour Allah douze cycles de prière supplémentaires, en dehors des prières obligatoires, sans qu'Allah ne lui construise une maison au Paradis. »** ou bien : **« sans qu'une maison ne lui soit construite au Paradis. »** Rapporté par Muslim.

Par contre, en voyage, le Prophète – Prière et Salut sur lui – n'effectuait pas les prières facultatives du midi, du coucher du soleil et de la

nuite, mais était constant dans celles de l'aube et du « *witr* »¹, et nous avons un bel exemple à suivre dans le Messager d'Allah – Prière et Salut sur lui – comme Allah Le Très-Haut dit :

﴿لَقَدْ كَانَ لَكُمْ فِي رَسُولِ اللَّهِ أُسْوَةٌ حَسَنَةٌ﴾

{En effet, vous avez dans le Messager d'Allah un excellent modèle à suivre} (Les Coalisés, v.21)

Le Prophète – Prière et Salut sur lui – a dit :
« Priez comme vous m'avez vu prier. »

Et c'est Allah qui est garant du succès. Prière et Salut d'Allah sur Mohammed, ainsi que ses proches et ses compagnons.



¹ Prière facultative, mais fortement recommandée, constituée d'un seul cycle et qui clôture les prières nocturnes. [Note du traducteur]

Table des matières

PREFACE DE LA SECONDE EDITION	4
PREFACE DE LA PREMIERE EDITION.....	6
AVANT-PROPOS.....	8
PREMIER PILIER	8
DEUXIEME ET TROISIEME PILIER	16
QUATRIEME PILIER.....	17
CINQUIEME PILIER.....	18
L'IMPORTANCE DE LA PRIERE	19
LES ABLUTIONS SECHES	27
LES PRIERES OBLIGATOIRES	29
LA DESCRIPTION DE LA PRIERE	32
LA PRIERE EN ASSEMBLEE.....	43
LA PRIERE DU VENDREDI.....	45
LA PRIERE DU VOYAGEUR.....	48
PREMIEREMENT : RACCOURCIR LA PRIERE.....	48
DEUXIEMEMENT : REGROUPER LES PRIERES	49
LES INVOCATIONS RECOMMANDEES.....	51
LES PRIERES FACULTATIVES QUOTIDIENNES	54

تعليم الصلاة

باللغة الفرنسية

عبد الله بن أحمد بن علي الزيد

ترجمة: أبو أحمد الجزائري

مراجعة: أنجيكم يحيى وفؤاد سريال

١٤٢٩/٢٠٠٨

www.islamhouse.com

L'islam à la portée de tous !